



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

budget : services extérieurs

Question écrite n° 42231

Texte de la question

M. François Goulard appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la réorganisation prévue au sein de la direction générale des douanes et plus particulièrement dans les services extérieurs. Il semble que la fermeture de nombreuses implantations de ces services soit envisagée. Il lui demande en conséquence quelles mesures de concertation sont prévues avec l'ensemble des agents concernés de sorte que l'impact social des mutations rendues nécessaires soit le plus réduit possible.

Texte de la réponse

La réforme-modernisation du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie est désormais conduite sur des bases nouvelles définies lors du comité technique paritaire ministériel du 28 avril 2000. L'amélioration de la qualité du service rendu aux usagers et le développement de la lutte contre les fraudes de toute nature constituent des objectifs prioritaires pour les services financiers. La direction générale des douanes et droits indirects engage une réflexion approfondie, en concertation avec les organisations syndicales, sur ses missions et leur évolution. Cette réflexion, conjuguée à la progression des crédits de fonctionnement alloués à la douane dans le budget pour 2001, doit permettre aux services douaniers de renforcer leur capacité à recouvrer les droits et taxes, de développer leurs fonctions d'accueil et de renseignements aux usagers et de lutter plus efficacement contre les trafics et les fraudes.

Données clés

Auteur : [M. François Goulard](#)

Circonscription : Morbihan (1^{re} circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42231

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2000, page 1224

Réponse publiée le : 16 avril 2001, page 2244